



INS - NIGER

DIRECTION REGIONALE
DE L'INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
DE TAHOUA

**DANS CE
NUMERO :**

N ° 0 2 7

JANVIER 2016

Bulletin trimestriel des prix

Période : Quatrième trimestre 2015

Ce bulletin met à la disposition des décideurs et utilisateurs des données, l'évolution des prix des principaux produits alimentaires, notamment le mil, le sorgho, le riz, le maïs, le niébé, l'huile de palme, le sucre et la farine de blé. Il a été élaboré à partir des relevés journaliers des prix sur le marché central de la ville de Tahoua. Ces relevés ont été initiés en mars 2008 par l'Institut National de la Statistique (INS), dans le cadre du suivi de la conjoncture, notamment les prix des denrées et produits alimentaires sur les marchés nationaux.

La mesure des poids n'étant pas effectuée, le poids du sac est celui déclaré par les commerçants. Ainsi, le poids réel du sac varie d'une céréale à une autre et d'un produit à un autre.

NOTE	1
Évolution du prix moyen du mil	1
Évolution du prix moyen du sorgho	2
Évolution du prix moyen du maïs	2
Évolution du prix	3
Évolution du prix moyen du niébé	3
Évolution des prix de l'huile de palme, du sucre (en poudre) et de la	4
Missions des Directions Régionales de l'INS	4



Sur le marché central de la ville de Tahoua, les prix des céréales (mil, maïs, sorgho et riz) et du niébé ont baissé au quatrième trimestre 2015 par rapport au troisième trimestre 2015.

Au cours de la même période, le prix du sucre (en poudre) a enregistré une baisse tandis que ceux de la farine de blé et de l'huile de palme sont restés stables.

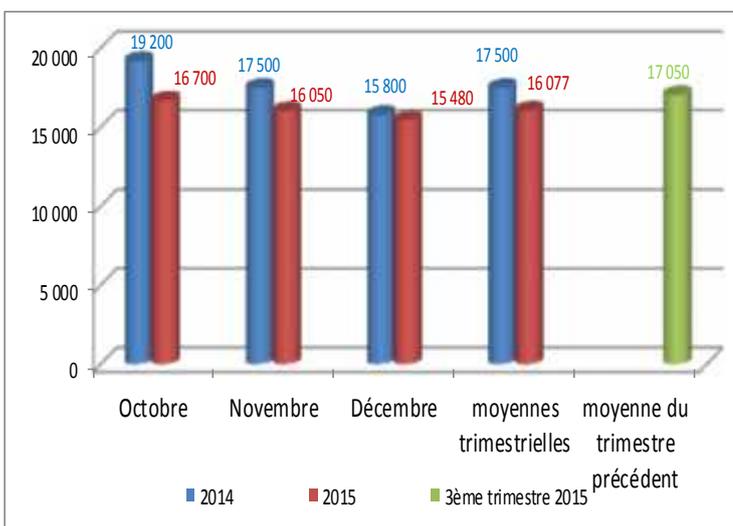
LE MIL

Au quatrième trimestre 2015, le prix moyen du sac de 100 kg de mil s'est établi à 16 077 FCFA, contre 17 050 FCFA au troisième trimestre 2015, soit une baisse de 5,7%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en octobre (16 700 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en décembre (15 480 FCFA).

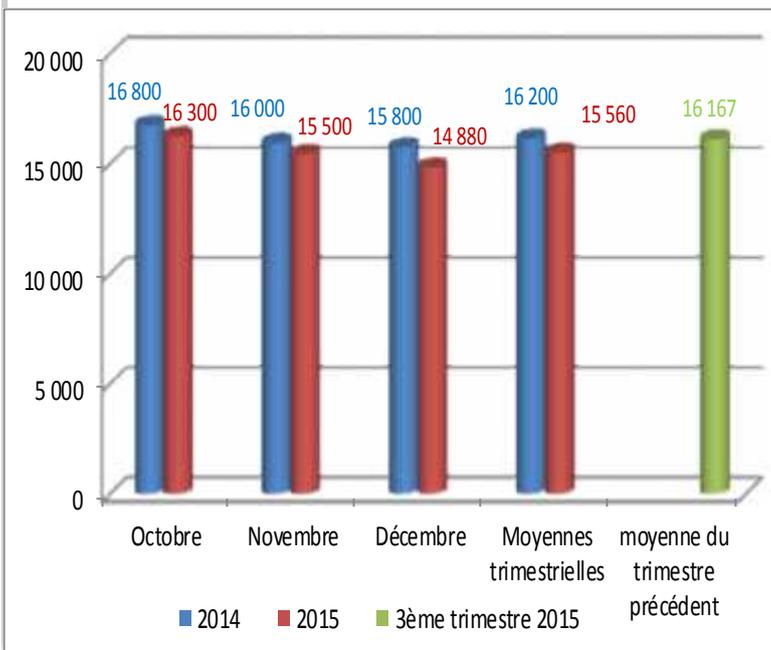
En glissement annuel (quatrième trimestre 2015 par rapport au quatrième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 100 kg a enregistré une baisse de 8,1%.

Figure 1: Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de mil (en FCFA)



LE SORGHO

Figure 2.: Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de sorgho (en FCFA)

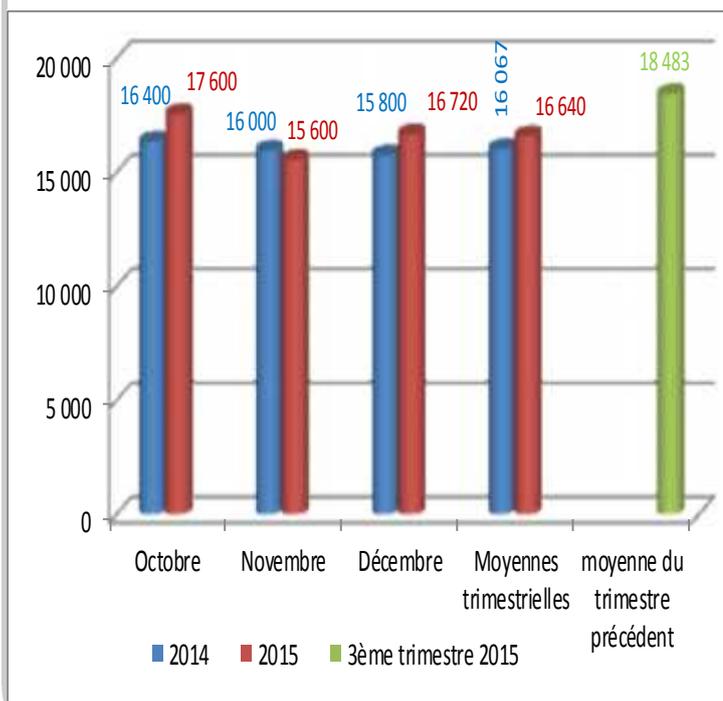


Au quatrième trimestre 2015, le prix moyen du sac de 100 kg de sorgho s'est établi à 15 560 FCFA, contre 16 167 FCFA au troisième trimestre 2015, soit une baisse de 3,8%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en octobre (16 300 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en décembre (14 880 FCFA).

En glissement annuel (quatrième trimestre 2015 par rapport au quatrième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 100 kg a connu une baisse de 4,0%.

Figure 3.: Évolution du prix moyen du sac de 100 kg de maïs (en FCFA)



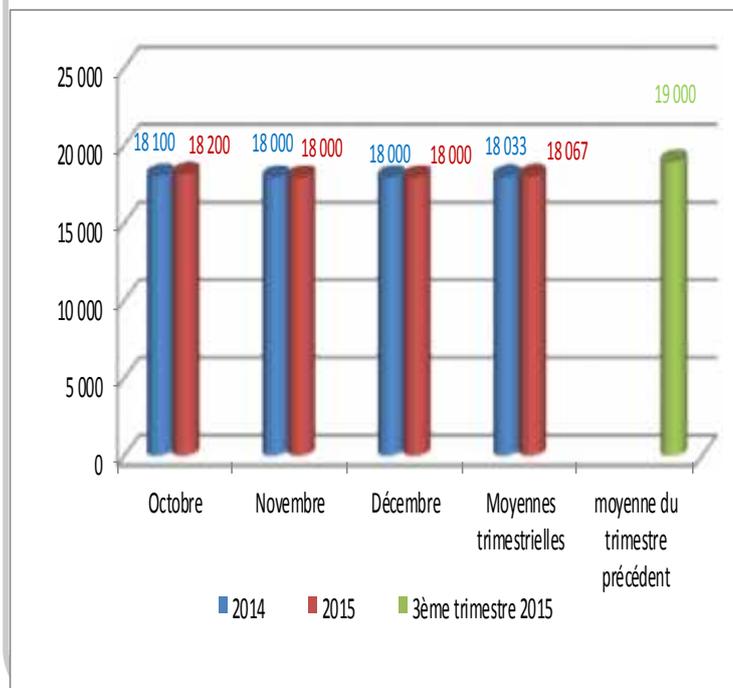
LE MAIS

Au quatrième trimestre 2015, le prix moyen du sac de 100 kg de maïs s'est établi à 16 640 FCFA, contre 18 483 FCFA au troisième trimestre 2015, soit une baisse de 10,0%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 100 kg a été observé en octobre (17 600 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en novembre (15 600 FCFA).

En glissement annuel (quatrième trimestre 2015 par rapport au quatrième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 100 kg a enregistré une hausse de 3,6%.

Figure 4.: Évolution du prix moyen du sac de 50 kg de riz brisure 25% (en FCFA)



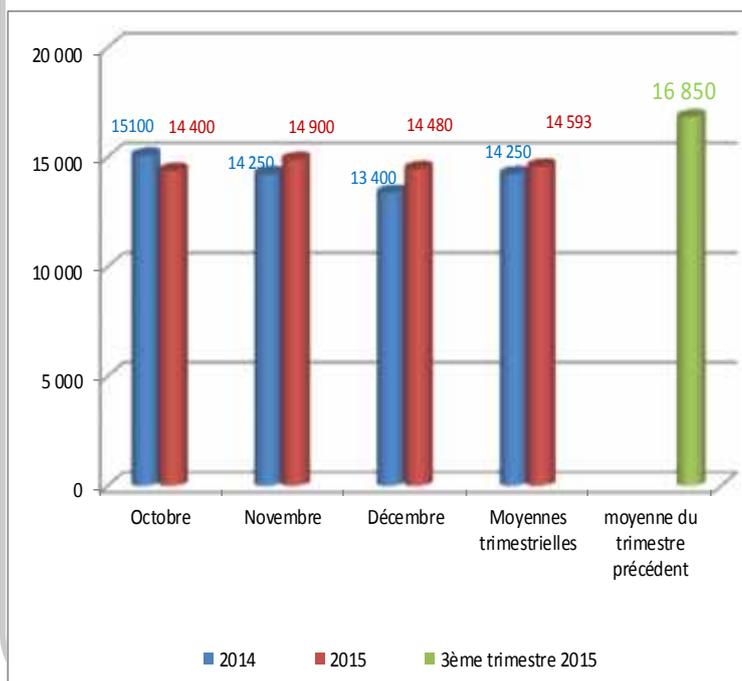
LE RIZ

Au quatrième trimestre 2015, le prix moyen du sac de 50 kg de riz s'est établi à 18 067 FCFA, contre 19 000 FCFA au troisième trimestre 2015, soit une baisse de 4,9%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 50 kg a été observé en octobre (18 200 FCFA). Par contre, le prix le plus bas est ressorti en novembre et décembre (18 000 FCFA).

En glissement annuel (quatrième trimestre 2015 par rapport au quatrième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 50 kg a enregistré une hausse de 0,2%.

Figure 5 : Évolution du prix moyen du sac de 50 kg de niébé (en FCFA)



LE NIEBE

Au quatrième trimestre 2015, le prix moyen du sac de 50 kg de niébé s'est établi à 14 593 FCFA, contre 16 850 FCFA au troisième trimestre 2015, soit une baisse significative de 13,4%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 50 kg a été observé en novembre (14 900 FCFA). Par contre, le prix le plus bas a été relevé en octobre (14 400 FCFA).

En glissement annuel (quatrième trimestre 2015 par rapport au quatrième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 50 kg a enregistré une hausse de 2,4%.

Tableau1: Prix moyens mensuels et trimestriels de l'huile de palme, du sucre en poudre et de la farine de blé

PRODUIT	Unité	Octobre		Novembre		Décembre		Moyennes trimestrielles			Variation (%)
		2015	2014	2015	2014	2015	2014	4ième Tri-mestre 2014	3ième Tri-mestre 2015	4ième Tri-mestre 2015	4T15/3T15
Huile de palme	litre	800	800	800	800	800	800	800	800	800	0,0
Sucre en poudre	kg	540	600	500	600	490	680	627	600	510	-15,0
Farine de blé	kg	350	350	350	350	350	350	350	350	350	0,0

HUILE DE PALME:

Au 4ème trimestre 2015, le prix moyen du litre de l'huile de palme (800 FCFA) est resté stable par rapport au 3ème trimestre 2015. En glissement annuel, ce prix est également ressorti stable.

SUCRE EN POUDRE

Au 4ème trimestre 2015, le prix moyen du kg de sucre en poudre s'est établi à 510 FCFA contre 600 FCFA au 3ème trimestre 2015, soit une baisse de 15,0%. En glissement annuel, ce prix a enregistré une baisse de 18,6%.

FARINE DE BLE

Au 4ème trimestre 2015 , le prix moyen du kg de la farine de blé (350 FCFA) est resté stable par rapport au 3ème trimestre 2015. En glissement annuel, ce prix est également ressorti stable.

Missions de la DR/INS

Les missions sont :

-) Production des données au niveau régional ;
-) Coordination statistique au niveau régional.

Pour cela la DR/INS doit :

- ↓ Recueillir, pour le compte des services centraux de l'INS, les informations qui ne sont pas disponibles au niveau central et qui doivent être collectées aux échelons régional et sous-régional;
- ↓ Exécuter au niveau régional et sous-régional, pour le compte des services centraux de l'INS toute opération d'enquête ou de recensement;
- ↓ Diffuser les données régionales traitées par la Direction Générale de l'INS et les autres Directions Régionales ou élaborées par les DRS elles mêmes;
- ↓ Réaliser des enquêtes ou toute autre étude avec les partenaires sous forme de contrat au niveau régional, afin de satisfaire les besoins spécifiques, en données statistiques, des autorités politiques et administratives régionales, des collectivités territoriales, des services et des partenaires au développement intervenant au niveau des régions
- ↓ Gérer les ressources humaines, matérielles et financières mises à leur disposition par la Direction Générale de l'INS;
- ↓ Représenter l'INS et assurer la coordination technique et opérationnelle des activités statistiques des différentes structures concernées au niveau régional;
- ↓ Promouvoir la culture statistique et commémorer la Journée Africaine de la Statistique au niveau régional.